

COMITE TECHNIQUE ILE DE FRANCE DU 25 JUIN 2021:

**DES EVOLUTIONS MAJEURES.... MAIS SANS MOYENS
HUMAINS !!**

Il s'agissait du premier comité technique présidé par le nouveau directeur interrégional Ile de France, M. LORENZO Gil.

L'USD FO était représentée par Jean-François RENON, Philippe MATHIEU et Odile BATLLE.

Plusieurs points d'informations importants ont été abordés lors de cette instance et ont donné lieu à des échanges denses.

**La création d'un point de contrôle douanier à CHELLES sur le
site de Viapost, filiale de la Poste.**

Cette création s'inscrit dans le cadre de la mise en œuvre du paquet TVA e commerce avec l'application de nouvelles règles à compter du 1er juillet 2021, la TVA s'appliquant dès le premier euro. Le site, ouvert 24H/24 sauf du samedi soir au dimanche soir, traitera des colis de moins de 2 kg dénommés les petits paquets internationaux. Ces colis seront d'abord réceptionnés à Roissy, avant d'être acheminés jusqu'à Chelles.

Le dispositif de dédouanement associera également Roissy, dans le cadre d'une procédure de dédouanement centralisé national. Les déclarations en douane seront déposées à Roissy qui sera chargé d'effectuer les ciblage et de prescrire les contrôles au bureau de Marne La Vallée.

Ce sont en effet les agents du bureau de Marne La Vallée qui seront chargés d'effectuer les contrôles physiques sur le site de Viapost et d'accomplir ensuite toutes les procédures nécessaires (Intégration de données dans BANACO, SILCF le cas échéant).

L'administration évalue à 6 agents en terme de potentiel de contrôle du bureau de Marne La Vallée. Ce sont prioritairement les agents affectés au pôle dédouanement qui seront chargés d'effectuer cette nouvelle mission.

D'un point de vue pratique, le DI indique souhaiter que la présence douanière soit assurée quotidiennement, soit 5 jours par semaine, avec au départ 2 agents côtés selon des horaires de travail similaires aux horaires d'ouverture actuelle du bureau.

Si besoin, les agents côtés pourront utiliser le véhicule de service pour se rendre sur le site de Chelles. 5 places de stationnement sont également mis à disposition sur le site.

Position de L'USD FO :

Dans le contexte actuel, où la DGDDI va perdre une majeure partie des missions fiscales transférées à la DGFIP, nous actons positivement l'apport d'une nouvelle mission douanière pour le bureau de Marne La Vallée, avec des perspectives de développement à terme, en raison d'une croissance exponentielle des flux de marchandises liés au e-commerce.

Mais, l'USD FO déplore à ce stade l'absence totale de moyens humains supplémentaires affectés au bureau de Marne La Vallée pour effectuer cette nouvelle mission !! Une nouvelle fois, notre organisation syndicale ne peut que constater l'inadéquation entre les ambitions affichées et la réalité des moyens mis en oeuvre par l'administration pour assurer le travail au quotidien.

En réponse, le DI indique à son niveau une visibilité encore aléatoire sur la volumétrie des flux de marchandises à traiter et qu'il s'engage à actionner la direction générale pour exprimer les besoins en effectifs nécessaires. Il faudra donc analyser l'évolution de la situation en effectuant des points d'étapes réguliers. Reconnaisant toutefois une situation de démarrage loin d'être optimale, des contrôles d'initiative pourront être effectués par les agents de Marne La Vallée, en cas de défaillances des applicatifs informatiques...

En terme pratique, des fiches de postes seront élaborées, afin de clarifier précisément les tâches dévolues aux agents sur le site de Viapost.

L'ensemble des organisations syndicales déplore le timing des formations dispensées aux agents de manière précipitée et insiste sur la nécessité de former correctement nos collègues à l'exercice de cette nouvelle mission.

En terme d'équipements sur le site, L'USD FO demande une dotation en téléphones, afin que les agents puissent communiquer aussi bien avec Roissy qu'avec le bureau de Marne La Vallée. Le DI répond qu'il n'a pas éludé ce point et que cet équipement est effectivement nécessaire.

- Le déploiement de l'application AGIR

Il s'agit d'un outil de contrôle interne lancé depuis le 1er avril 2021 hébergé par la DGFIP. Pour l'administration, l'objectif est la maîtrise des risques dans les différents process de travail. Une soixantaine d'agents encadrants a été actuellement formée. Pour L'USD FO, nous manquons encore de recul pour analyser et juger à ce stade la pertinence ou non de cette nouvelle application.

Pour autant, nous mettons en garde l'administration sur la nécessité de cadrer l'utilisation d'AGIR et qu'en aucun cas cet outil ne soit utilisé à des fins de contrôles plus pernicieuses des agents....

Sur le terrain et dans les services, L'USD FO constate que la réalisation des contrôles internes est « mangeuse de temps » et ce parfois au détriment d'autres types de contrôles.

- La situation du service des grands comptes (SGC)

Les alertes écrites des agents relayées par les organisations syndicales sur la situation critique de ce service ont amené l'administration à engager une réflexion sur le fonctionnement du SGC.

Pour L'USD FO, le problème est non seulement structurel : Inadaptation de la charge de travail par rapport aux moyens humains dévolus au SGC mais également financier eu égard au régime indemnitaire très peu attractif (l'USD-FO avait dès 2016 pointé du doigt cette faiblesse et injustice pour les agents du SGC).

En terme d'effectifs, il est prévu l'affectation prochaine d'un inspecteur élève, d'un agent examen professionnel et d'un agent Paris Spécial.

Le DI admet un problème d'attractivité lié à ce service amenant à diversifier les sources de recrutements, avec notamment l'appel à des contractuels.

L'USD FO rappelle au DI son opposition résolue au recrutement de contractuels qui exercent des missions permanentes normalement dévolues à un agent fonctionnaire d'état. Ce mode de recrutement concourt à la précarisation de la fonction publique.

La cheffe du SGC, Mme LEBOURDIER évoque une réorganisation des processus de traitement des dossiers, qui selon elle, permettrait un allègement de 60% de la charge de travail :

- Traiter de façon simplifiée des audits OEA (concerne 30 audits).
- Utiliser la possibilité de différer certains audits (de 3 à 5 ans, concerne 37 audits).
- Traiter différemment les audits complets en priorisant les aspects sûreté/ sécurité sur les aspects douaniers dans un premier temps.
- Engagement d'une analyse réglementaire concernant les dossiers de remboursement qui pourraient être traités localement.

L'USD FO continuera à suivre avec vigilance et attention l'évolution de la situation de ce service, qui devait être « le fleuron du PSD ».

- Les points immobiliers

Le déménagement du bureau de dédouanement postal de Chilly Mazarin à Wissous s'effectue dans le cadre d'une activité en très forte croissance, avec la mise en place de deux chaînes de contrôle.

Le déménagement du CISD de Sarcelles à Garge les Gonesse est prévu au mois de septembre 2021. Le futur site domanial appartenant à la DGFIP sera distant de 2,1km par rapport au site actuel. Concernant les conditions de restauration des agents, une demande de 18 titres restaurant pour les agents a été effectuée auprès du CDAS 95.

Le déménagement de la brigade des Ulis à Villebon sur Yvette est également prévu pour le mois de septembre 2021. Ce déménagement s'inscrit dans le cadre de la montée en puissance des effectifs de référence de cette brigade, nécessitant des locaux mieux adaptés.

La brigade de Melun va aussi connaître des travaux de rénovation, d'abord l'intérieur des locaux (peinture, agrandissement du local social), puis des gros oeuvre sur la période 2022-2023.

Vos représentants USD FO Ile de France